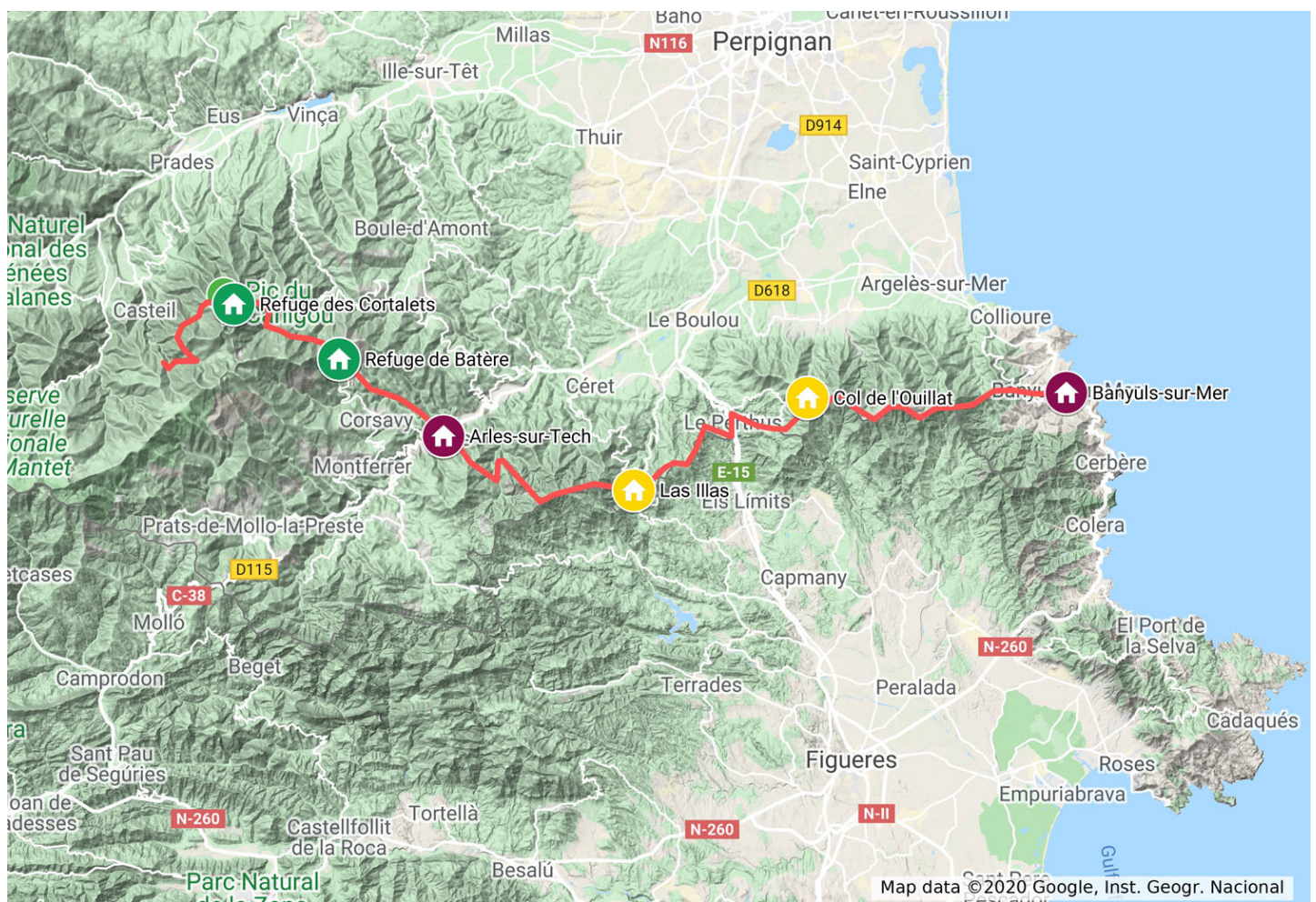


FICHE TECHNIQUE | randonnée itinérante liberté | 7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

De Vernet-les-Bains la "sulfureuse", à Banyuls la "iodée" ville natale du sculpteur Maillol, c'est une symphonie des quatre saisons qui s'offrira à vous, tant sur le plan de la végétation que du climat. En effet, c'est une terre de contraste que traverse la dernière partie du GR 10, le mythique itinéraire transpyrénéen. Du fleuve de la Têt... aux pieds du Canigó ; vous cheminerez sur les plus beaux balcons de ce splendide massif. Vous êtes ici au cœur de montagnes dont les neiges éternelles contemplant la mer... Peu à peu, vous perdez de l'altitude pour rejoindre les fraîches forêts de hêtres et de châtaigniers du Vallespir, région frontalière reculée, riche d'une histoire à la fois tourmentée et passionnante. Le dernier relief des Pyrénées vous guidera par ses douces crêtes jusqu'aux bois de chênes liège et jusqu'à l'écume de la "Grande Bleue". Des criques où il fait bon se prélasser en admirant et en repensant à tout le chemin parcouru depuis Vernet... ou Hendaye !

*Pour cette partie, nous avons essayé de vous proposer de marcher TOUS les kilomètres du GR 10.
En vrais « PURISTES » du GR 10 !*

Les hébergements aux "bons endroits" pouvant quelquefois faire défaut, il reste tout à fait possible d'adapter certaines étapes jugées trop longues et/ou difficiles grâce à un transfert routier (sous réserve d'accessibilité). Contactez nous pour adapter votre programme sur-mesure.



DATES

Départ possible tous les jours du 1^{er} juin au 30 septembre

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Frais d'inscription et d'organisation
- Hébergement en demi-pension
- Transferts prévus au programme
- Le transport des bagages sauf pour la nuit du jour 1 en refuge (non compris dans la formule "baroudeur")
- Un dossier départ (cartographie, topo-guide descriptif de la randonnée, traces GPS, liste des hébergements, étiquettes bagages...)

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Pique-niques
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Éventuelles douches payantes dans les refuges
- Assurances
- Envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine

> Minimum 2 personnes

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : début du séjour à Villefranche - Vernet-les-Bains.

Transfert au col de Jou, première montée vers le refuge de Mariailles, splendide et doux site qui domine de spectaculaires gorges, au cœur des sauvages forêts du bassin de Cadi. L'itinéraire suit alors un charmant sentier en balcon sur les flancs du massif du Canigou. Arrivée sur les prairies des Cortalets par l'Estanyol, duquel la légende voit sortir des dragons entre les brumes... Nuit au refuge des Cortalets.

7 heures de marche, 22 km, + 1 500 m ; - 480 m de dénivelé.

*Pour raccourcir l'étape, par une variante hors GR 10, un transfert taxi est possible le matin (nous consulter) **au col de Millères** au lieu du col de Jou (on a alors : 3 h 45 de marche, 10 km, + 1 350 m, - 30 m).*

Jour 2 : Cortalets - Batère.

Quittant le refuge centenaire des Cortalets, vous suivez le balcon du Canigou une bonne partie de la journée. Pas après pas, vous découvrez un panorama saisissant. La vue s'étend du Roussillon à la Méditerranée jusqu'à la Cerdagne et au Capcir ; et des Corbières à la Montagne Noire jusqu'à Sète et aux Cévennes. En fin de journée, vous parcourez la "route du fer", les sites miniers du Canigou jadis réputés pour la qualité de leur minerai. Nuit à Batère en gîte (ou chambre).

5 heures 15 de marche, 17 km, + 270 m ; - 970 m de dénivelé.

Jour 3 : Batère – Arles-sur-Tech

Journée de descente par la vallée du Riu Ferrer. Peu à peu le Canigou s'éloigne derrière vous, mais c'est pour mieux le revoir les jours suivants ! Tout ici évoque l'exploitation de ce massif ferrugineux : mine de Batère, col de la Descarga, la Fargue, Riu Ferrer... Vous atteignez Arles, logée dans un méandre du Tech. Ce petit bourg médiéval abrite l'abbaye Sainte Marie fondée au VIII^e siècle et un cloître du XIII^e siècle. Nuit à Arles-sur-Tech en gîte (ou chambre).

3 heures 30 de marche, 12 km, + 70 m ; - 1 230 m de dénivelé.

Jour 4 : Arles-sur-Tech - Las Illas

Une longue et belle journée de marche qui peut être écourtée grâce à un transfert (nous consulter).

D'Arles, le sentier monte vers le col de Paracolls et le hameau de Montalba d'Amélie à l'isolement et au charme incomparables. Sortant des bois de hêtre et de châtaignier, le col Cerda s'offre à vous pour une pause "salvatrice" au pied du singulier roc Sant Salvador. Puis, c'est au tour de la crête du roc de Frausa de vous émerveiller avec son large panorama sur la plaine catalane de l'Empordà. Nuit à Las Illas, en gîte (ou chambre).

9 heures de marche, 29 km, +1600 m ; -1300 m de dénivelé.

*Pour raccourcir l'étape, un transfert taxi est possible le matin (nous consulter) **à Montalba d'Amélie** (on a alors : 5 h 45 de marche, 18 km, + 1 100 m, - 1 070 m)*

Jour 5 : Las Illas - Col de l'Ouillat.

Un itinéraire de maquis et de forêts entre deux pays. Vous découvrez les ruines romaines de Panissars : trophée de Pompée et Via Domitia. Le col du Perthus vite oublié, le chemin grimpe vers le col de l'Ouillat par le hameau de Saint Martin de l'Albère et ses belles bâtisses en pierre. Nuit au chalet de l'Albère en gîte (ou chambre).

6 heures 45 de marche, 24 km, + 950 m ; - 560 m de dénivelé.

Jour 6 : Col de l'Ouillat - Banyuls.

Le pic du Neulos, dont les flancs abritent un ancestral puits à neige, marque la frontière entre France et Espagne.

Le GR 10 suit cette frontière que les Catalans du Nord comme du Sud aiment à ignorer. Les senteurs de thym, de lavande, de sauge vous accompagnent jusqu'au pied de la vigie Madeloc avant de descendre au milieu des vignes vers Banyuls et la mer. Nuit en hôtel à Banyuls-sur-Mer.

6 heures 45 de marche, 24 km, + 780 m ; - 1720 m de dénivelé.

Jour 7 : Fin du séjour après le petit-déjeuner à Banyuls.

► **Nota bene**

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

► **Enchaînement avec la 7^e partie Mérens - Vernet :**

Jour 1 (ou jour 7 de la 7^e partie) : départ à pied de Mariailles vers le refuge des Cortalets

ACCÈS

Début du séjour : le jour 1 à 9 h en gare SNCF de Villefranche-de-Conflent ; dénomination SNCF : Villefranche – Vernet-les-Bains (66), et nous prévenir de votre lieu d'hébergement à Villefranche ou Vernet si vous êtes arrivés la veille pour le transport des bagages, ou départ directement à pied de votre hébergement de la veille à Mariailles si vous « enchaînez » plusieurs parties du GR 10 et si vous nous en avez prévenu, aussi pour le transport des bagages.

En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le jour 7 après le petit-déjeuner à Banyuls-sur-Mer (66)

Arriver sur place :

> en train : gare d'accueil (jour 1), Villefranche - Vernet-les-Bains (66). Gare pour le retour (jour 7), Banyuls-sur-Mer (66).

> en voiture depuis Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute A 9 jusqu'à Perpignan (sortie Perpignan Sud - Andorre - Prades), puis prendre la RD 66 direction Prades/Andorre. Parking à la gare de Villefranche.

Parkings :

- gare SNCF Villefranche – Vernet-les-Bains

- À l'hôtel Les Sources à Vernet-les-Bains si vous y dormez la veille

Rejoindre Villefranche ou Vernet depuis Banyuls :

En train et/ou bus LiO via Perpignan

Si vous choisissez de venir en voiture, nous vous conseillons de stationner votre véhicule au point d'arrivée du séjour et de rejoindre le point de départ le premier jour. Vous aurez ainsi le temps de faire le trajet et vous ne serez pas fatigués par votre semaine de randonnée.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

> en voiture : à Vernet-les-Bains, Hôtel Les Sources**, Tél : 04 68 05 52 84

> en voiture : à Vernet-les-Bains, Hôtel Le Princess***, Tél : 04 68 05 56 22

Prévenez nous avant le départ pour profiter d'un rendez-vous spécial directement à l'hôtel.

> en train : à Villefranche-de-Conflent, Auberge du Cèdre (à 300 mètres de la gare), Tél. 07 50 43 90 87

HÉBERGEMENT & REPAS

Demi-pension en dortoir commun en gîte d'étape (4 nuits) les jours 2, 3, 4 et 5. En hôtel (1 nuit) le jour 6. En refuge gardé (1 nuit) le jour 1. Prévoir un drap de sac (couvertures fournies).

VERSION CONFORT (avec supplément, à réserver à l'inscription, dans la limite des places disponibles)

1 nuit en dortoir commun (en refuge de montagne le jour 1). Prévoir un drap de sac (couvertures fournies).

4 nuits en chambre en gîte les jours 2, 3, 4 et 5)

1 nuit en chambre en hôtel 2*** ou équivalent le jour 6

Séjour en demi-pension (dîner + petit-déjeuner). Les boissons et les repas de midi ne sont pas compris. Selon les parcours, vous pourrez soit déjeuner le long du chemin, soit vous ravitailler dans la journée ou le soir à l'étape, soit commander des pique-niques auprès de vos hôtes. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de voyage.

NIVEAU 3/5

En moyenne chaque jour : 900 m de dénivelé positif et 6 heures 15 de marche effectives. Jour 4 : une longue et belle journée de marche qui peut être écourtée grâce à un transfert (en option, nous consulter). Terrain : bons sentiers.

Dénivelé positif maximum : + 1 820 m ou 1500 m

Dénivelé total en descente : - 6520 m

Dénivelé total en montée : + 5 390 m

Altitude maximum de passage : 2 253 m

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6
Dénivelé positif	+ 1 500 m ou + 1 350 m	+ 270 m	+ 70 m	+ 1820 m ou 1 100 m	+ 950 m	+ 780 m
Dénivelé négatif	- 480 m ou - 30 m	- 970 m	- 1 230 m	- 1560 m ou -1 070 m	- 560 m	- 1720 m
Distance	22 km ou 10 km	17 km	12 km	29 km ou 18 km	24 km	24 km
Durée de marche	7 h ou 3 h 45	5 h 15	3 h 30	9 h ou 5 h 45	6 h 45	6 h 45

NB : la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc.).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue).

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage uniquement de vos affaires personnelles pour la journée de marche (sauf pour la nuit du jour 1 en refuge gardé, duvet non nécessaire). Les bagages sont transportés par véhicule entre les étapes. Prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

Pour organiser au mieux la logistique nous vous prions d'indiquer sur vos bagages (étiquettes fournies) le nom de la personne responsable du groupe (qui a réservé la randonnée).

REDUCTION BAROUDEURS portage par vos soins.

Nous vous proposons une réduction séjour sans portage des bagages par notre agence, de ce fait vous porterez vos bagages vous-même d'étapes en étapes, pas de transport en taxi sauf pour les transferts. La réduction n'est valable que dans le cas où tous les participants de la réservation en ont fait la demande.

TRANSFERTS

AUCUN TRANSFERT pendant la randonnée

- Jour 1 de Villefranche-de-Conflent (ou Vernet-les-Bains) au col de Jou (20 min)

Transfert possible en option (sans surcoût) uniquement si la demande est faite à la réservation : le Jour 1 : à 9 h de Villefranche (ou Vernet) au col de Millères (15 min) au lieu du col de Jou. Ce transfert peut être organisé pour raccourcir une étape longue.

Transfert possible en option uniquement si la demande est faite à la réservation : le Jour 4 : à 8 h 30 d'Arles à Montalba d'Amélie (25 min). Ce transfert peut être organisé pour raccourcir une étape très longue.

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés ; cependant d'autres personnes peuvent également effectuer le même transfert que vous, ainsi nous vous prions d'être ponctuel et de ne pas décaler l'horaire qui a été fixé.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

DOSSIER DE VOYAGE

Trois semaines avant le départ (et après réception du solde de votre séjour), nous vous fournirons le dossier de voyage comprenant la liste des hébergements, des étiquettes pour vos bagages, un topo-guide descriptif du parcours, une cartographie précise et, sur demande, les traces GPS du parcours (format .gpx).

> Pour l'envoi du dossier de voyage hors France métropolitaine, prévoir un supplément (dépendant de la destination).

> Si vous souhaitez recevoir des dossiers de voyage supplémentaires (+ 25€ par dossier), la demande doit être faite à l'inscription.

Les itinéraires et les topo-guides sont régulièrement vérifiés et mis à jour. Cependant, l'itinéraire traverse des zones où les conséquences de l'activité humaine et/ou d'événements climatiques peuvent modifier significativement son tracé. À votre retour, nous vous serions reconnaissants de nous mentionner les changements ou imprécisions relevés sur le terrain.

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui suivent entre les hébergements, prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)
- Pour les circuits liberté, dossier de voyage avec cartes, topo-guide, boussole, téléphone portable (batterie chargée), coordonnées des hébergements, numéro d'urgence.

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule

- *La Nature Méditerranéenne en France* Philippe Martin – Écologistes de l'Euzière
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer
- *Le Canigou, montagne sacrée* de Joseph Ribas

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Pour les randonnées liberté, Randonades ne saurait être tenu pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée liberté suppose l'acceptation d'un risque, qui peut être dû notamment à une modification des éléments naturels sur le parcours. Randonades ne peut être tenu responsable des accidents ou incidents qui résultent de l'imprudence d'un participant.

RANDONADES 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 info@randonades.com www.randonades.com
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001- IM066100022
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution 92000 NANTERRE